

2025

RAPPORT D'ACTIVITES

Groupement
genevois pour
la qualité dans
les organismes
de vacances

**charte
de qualité**

Table des matières

Table des matières	1
Le mot du comité.....	2
1. Vie du groupement et de ses organes	3
a. Assemblée Générale.....	3
b. Conférence des membres.....	3
c. Comité.....	4
d. <i>Groupes de Travail</i>	5
e. Commission expert-e-s formation	6
f. Organe de contrôle	6
g. Synthèse des salariées à la coordination.....	7
2. Activités de contrôle et visites.....	9
a. Synthèse de l'Organe de Contrôle des Règles de base	10
3. Formation.....	12
a. Formation des moniteur-ices : animation - encadrement.....	12
b. Formation des moniteur-ices : prévention – sécurité.....	12
c. Formation des associations - cadres des organismes	14
4. Projets.....	15
5. Comptes et bilans.....	17
6. L'année 2025 en bref	18
7. Perspectives pour 2026	19
8. Partenariats et remerciements.....	20
9. Annexes.....	22
Annexe I : Organes et Membres du Groupement	22
Annexe II : Bilan et compte de résultat	24
Annexe III : Rapport de l'organe de révision des comptes	26

Le mot du comité

L'année 2025 aura été marquée par une forte mobilisation au sein de notre association, notamment autour de la gouvernance et de la démarche qualité — des sujets souvent abordés en lien avec les recommandations du Service d'audit interne de l'Etat de Genève (SAI). Ces réflexions, menées dans tous les organes de l'association, ont exigé un investissement important de temps et d'énergie. Nous espérons que 2026 verra l'aboutissement de ces travaux, afin de renforcer la solidité et la crédibilité du groupement auprès de ses partenaires, membres et des autorités.

Dans un contexte social de plus en plus anxiogène et d'expansion sécuritaire, il est de notre responsabilité — et celle de nos membres — d'assurer, aux enfants et jeunes accueillis en camps de vacances et centres aérés, des prestations d'une qualité optimale, en toute sécurité et bienveillance.

Ces efforts se sont déroulés en parallèle de l'activité courante du groupement, d'autant plus sollicité que plusieurs associations ont exprimé le souhait d'en devenir membres. Cette dynamique, bienvenue, a toutefois accru la charge de travail des salariées. Le comité, en collaboration avec les coordinatrices, a donc initié des démarches concrètes pour répondre à ces besoins en ressources — humaines et financières — afin de poursuivre notre mission d'accompagnement et de promotion de la qualité.

Sur une note plus festive : 2025 a aussi été l'occasion de célébrer les 25 ans de l'association lors d'une soirée conviviale et gourmande, chaleureusement appréciée par de nombreux participants.

Le comité tient à exprimer sa profonde gratitude à Audrey Golay et Karima Mayouche, coordinatrices du groupement, pour leur engagement et leur travail quotidien.

Nous remercions également l'ensemble des organismes membres, nos partenaires, ainsi que l'État de Genève, pour leur confiance, leur collaboration et leur soutien constant.

Enfin, comme nous l'avons souligné l'an dernier, il était essentiel de renouveler et d'élargir la composition du comité, en y intégrant des personnes extérieures aux organismes membres. Nous avons le plaisir d'annoncer que cet objectif est en passe d'être atteint : de nouveaux membres rejoindront le comité lors de l'Assemblée générale. Comme l'intelligence collective est toujours plus forte — et des places sont encore disponibles - tout lecteur de ce rapport est invité à envisager de rejoindre le comité : votre implication compte !

Merci !

Le comité

1. Vie du groupement et de ses organes

En 2025, le Groupement a décidé de traiter les recommandations du Service de l'Audit Interne de l'Etat tant au niveau de l'amélioration de la démarche qualité que d'une révision de son mode de gouvernance. Ce travail, réalisé de manière autonome, continuera en 2026.

a. Assemblée Générale

┌ Le 27 mars 2025 : Assemblée Générale

Cette Assemblée Générale a réuni plus de 16 membres, soit près de 70% des membres, trois organes et plusieurs partenaires importants du Groupement. A cette occasion, le Groupement a eu la chance d'accueillir deux nouveaux membres très motivés à mettre en place une démarche qualité exemplaire au sein de leur organisation de camp de vacances.

Cette Assemblée Générale fut suivie d'un repas festif pour célébrer les 25 ans de la Charte de Qualité.

b. Conférence des membres

┌ Le 30 janvier 2025 : Echange et réflexion autour de la démarche qualité

Lors de cette séance, les membres ont pu aborder plusieurs sujets importants autour de la démarche qualité tel que :

- La gestion de crise et la prévention des abus sexuels en zone grise
- La formation des responsables de séjour de vacances avec la participation de notre partenaire de formation, les CEMEA.

┌ Le 5 juin 2025 : Gouvernance du Groupement

Le Groupement a décidé de s'emparer du sujet concernant la gouvernance et les conflits d'intérêts présents au sein de son organisation et relevés dans les recommandations du SAI.

Cette séance fut l'occasion de mener une réflexion collective sur les enjeux actuels du Groupement. Lors d'un atelier participatif facilité par la coordination, les différentes parties prenantes du Groupement (membres, comité, organe de contrôle) ont pu établir un état des lieux sur la situation actuelle ainsi qu'analyser son fonctionnement interne afin de commencer à ébaucher des solutions.

┌ Le 30 octobre 2025 : Gouvernance du Groupement

Suite au travail initié en juin, le comité a décidé de faire appel à un prestataire extérieur pour accompagner le Groupement et ses membres dans la réalisation de ce travail.

Instant Z, organisation indépendante spécialisée dans l'accompagnement de structure sur des sujets tel que la gouvernance, a travaillé en collaboration avec la coordination pour élaborer cette séance. Instant Z a ainsi pu faciliter la séance de travail et la coordination a pu participer aux différents ateliers avec les autres parties prenantes présentes lors de cette conférence des membres.

Cette séance a permis de proposer des solutions concrètes pour les différentes problématiques identifiées lors de la séance précédente. Le travail doit continuer en 2026 pour le choix et la mise en place opérationnelle de ces solutions.

c. Comité

Le comité du Groupement est constitué de quatre personnes issues d'organismes différents. Les deux coordinatrices coordonnent les séances. Sa composition a évolué en cours d'année avec notamment un membre du comité qui a dû partir pour raisons personnelles.

En 2025, le comité est composé de :

- ┌ Virginie Rey, trésorière
- ┌ Céline Walder, membre
- ┌ Marie-Jo Villaret, membre
- ┌ David Havinga, membre (démission en septembre 2025)

Le comité s'est réuni mensuellement en 2025 pour avancer sur la gestion opérationnelle et stratégique du Groupement et traiter les dossiers prioritaires tels que :

- ┌ Stratégies et orientations pour les comptes et finances du Groupement, rencontre avec le fiduciaire ;
- ┌ Suivi des Groupes de Travail ;
- ┌ Ressources humaines : suivi du travail des salariées à la coordination, mise en place d'un cahier des charges de la commission RH, décision en lien avec la gestion RH ;
- ┌ Participation à l'élaboration du dossier pour une réévaluation des soutiens financiers du DIP, en lien avec l'activité croissante du Groupement et la surcharge de travail des salariées ;
- ┌ Relation avec les autres organes du Groupement : une séance avec l'organe de contrôle ;
- ┌ Relation avec nos partenaires institutionnels et suivi du dossier concernant les recommandations du SAI ;

- └ Organisation de la soirée de célébration des 25 ans du Groupement ;
- └ Contribution aux préparations des conférences des membres ;
- └ Réflexion sur les sujets de la gouvernance du Groupement ;
- └ Participation aux réflexions sur des sujets complexes d'actualité et prise de position officielle du Groupement sur ces différents sujets ;
- └ Validation du document sur la formation des responsables ;
- └ Suivi du pôle formation et de ses évolutions : changement de la formation Samaritains, suivi des partenaires de formations moniteurs, suivi des formations cadres, suivi des demandes spécifiques, etc. ;
- └ Validation de la convention de collaboration entre le Glaj-Ge et la Charte.

Les séances de comité ont été l'occasion d'échanges et de réflexions thématiques pour faire avancer ces divers dossiers, dont des retours sont faits régulièrement en Conférence des Membres pour valider les décisions qui impactent l'ensemble des membres.

d. Groupes de Travail

Plusieurs groupes de travail sont actuellement actifs au sein du Groupement. Ils constituent des espaces de réflexion liés à une thématique en particulier. Leur durée d'existence et leur fonctionnement sont variables.

Le Groupe de Travail Formation existe depuis 2019 et se veut pérenne. Il a pour mission de valider le programme de formation annuel pour les moniteur·ice·s et d'identifier des thématiques à aborder pour les formations des cadres. Les bilans et l'analyse des données ne pouvant plus être faits en Conférence des membres, la coordination rencontre les différents partenaires pour rédiger les bilans des formations réalisées et discuter du programme de l'année suivante en effectuant, si nécessaire, des adaptations et/ou de nouvelles propositions. Les bilans et le futur programme sont ensuite présentés au Groupe de Travail Formation durant l'automne.

Ce Groupe de Travail vise donc, depuis 2019, à redonner aux membres qui le souhaitent, la possibilité de s'impliquer dans le développement des offres de formation. Ce Groupe de Travail a ainsi réuni, en 2025, six personnes représentant trois organismes membres différents, les CEMEA ainsi que la coordination du Groupement. En 2025, il s'est réuni lors de deux séances : le 3 avril et le 9 octobre. L'ambition de ce groupe est de faire le lien avec le terrain pour cerner les besoins en formation et ainsi proposer un programme adapté.

Suite à l'augmentation des charges de travail respectives ainsi que de changement RH au sein de certains organismes concernés, le Groupe de Travail Recrutement n'a pas pu se réunir au cours de l'année 2025. Celui-ci a pour objectifs d'identifier les besoins et difficultés liés au recrutement des moniteur·ice·s et responsables, de réfléchir à des solutions pour y répondre et de se développer comme un espace de partage d'expériences

et de pratiques ouvert à tous les membres qui souhaiteraient le rejoindre.

e. Commission expert·e·s formation

La commission d'expert·e·s formation a été créée en 2019 afin d'apporter, au sein du Groupement, une expertise sur les formations à l'animation de manière générale (parcours chartocompatible et au-delà). A sa création en 2019, deux missions lui ont été confiées :

- ┌ Réaliser une mise à jour des équivalences de formation liées à la chartocompatibilité (réécriture de l'article 11 des Règles de base, devenu l'article 12 depuis le 1er juillet 2024) et développer une méthodologie pour évaluer la chartocompatibilité des parcours de formation alternatifs.

- ┌ Établir une procédure de reconnaissance des formations données à l'interne des organismes puis, chaque année, statuer, grâce à son expertise, sur les demandes de reconnaissance de formations internes des organismes. La commission est également compétente pour adapter cette procédure si besoin. Cette procédure de reconnaissance a été approuvée par la Conférence des Membres (CM) en février 2018 puis mise à jour en mai 2022.

Cette commission bénévole est composée d'expert·e·s justifiant d'une formation et expérience dans le domaine et dans la conception de formations. Ces expertes sont Joëlle von Ballmoos et Eva Waltermann.

En 2025, la commission n'a pas eu besoin de se réunir, les dossiers ayant pu être traités à distance, notamment la finalisation des démarches administratives pour la délivrance des attestations de chartocompatibilité en lien avec une équivalence figurant dans les règles de base actualisées en 2024 du Groupement. La commission a aussi soutenu la coordination pour les demandes d'équivalence spécifique, par l'analyse des documents transmis selon la procédure indiquée dans l'article 12.2 des Règles de base.

Cette année, aucune demande de reconnaissance de formation interne n'a été formulée auprès du Groupement. En revanche, la coordination et la commission ont activement collaboré pour traiter une demande de reconnaissance spécifique - liée à un partenariat impliquant Caritas Jeunesse, le CPV, MJSR, les CEMEA et le GIAP Genève - dont l'analyse effectuée en haute priorité a permis de clarifier la situation de plusieurs moniteur·ice·s à temps pour la saison estivale 2025.

Nous remercions chaleureusement la commission expert·e·s formation pour son implication et son aide au sein de la Charte.

f. Organe de contrôle

L'Organe de Contrôle des *Règles de base* (ci-après OC) veille à la qualité, notamment par le contrôle du respect des *Règles de base* par les organismes membres. L'OC supervise l'activité d'audit réalisée par les salariées du Groupement. Dans le cadre de la certification, il peut être amené à demander des mesures de mise en conformité en cas de

manquement.

Lorsque la situation le requiert et de concert avec l'organisme concerné, l'Organe de contrôle peut également faire de l'accompagnement individualisé, de la médiation et de la gestion de conflit au sein d'un organisme.

Lorsqu'il est sollicité, selon la procédure de gestion des signalements externes du Groupement, l'Organe de contrôle fait le suivi du signalement.

L'Organe de contrôle se compose de trois experts indépendants de toute activité en lien avec les organismes membres : Yves Delessert, Dominique Dousse et François Varcher. Cet organe vital à la Charte permet d'assurer la démarche qualité du Groupement.

Nous remercions chaleureusement nos trois experts indépendants pour leur engagement tout au long de l'année.

g. Synthèse des salariées à la coordination

Audrey Golay et Karima Mayouche ont assuré la coordination du Groupement et de ses activités en 2025. Les deux coordinatrices-auditrices sont employées à un taux d'activités de 50% et se répartissent les différentes missions de la Charte de Qualité par pôle :

- ▮ **La Démarche Qualité** avec la coordination de l'Organe de Contrôle, l'organisation et la réalisation des audits, remédiations et visites, la gestion administrative, le soutien aux membres et l'accueil des nouveaux membres.
Réalisé par les deux coordinatrices.
- ▮ **La Formation** avec l'organisation et la publication du programme de formations des monos, des cadres, la gestion des partenaires, la gestion administrative, les bilans, la réalisation des attestations de chartocompatibilité, le suivi du GT Formation et la coordination de la commission des expert·e·s formation.
Réalisé principalement par Audrey Golay.
- ▮ **La Vie du Groupement** avec la coordination des séances du comité, des conférences des membres, l'organisation de l'AG et de tous les documents y afférents, le suivi des différents GT (hors GT Formation) et de la communication du Groupement, dont l'espace membre.
Réalisé principalement par Karima Mayouche avec le soutien actif de Audrey Golay.
- ▮ **La coordination** du groupement avec la gestion administrative, RH et la gestion financière
Réalisé principalement par Karima Mayouche.
- ▮ **Les relations partenariales** avec les différents acteurs du réseau genevois, romand ou suisse, ainsi que la réalisation de projets ponctuels.
Réalisé par les deux coordinatrices.

Concernant la Démarche Qualité, une part prépondérante du travail des salariées reste l'audit et le suivi des membres. En 2025, la coordination a mis en place quelques

modifications organisationnelles en vue des recommandations faites par le Service d’Audit Interne (SAI). Vous retrouverez dans les parties 10 et 15 tous les éléments traités par la coordination, en collaboration avec l’Organe de Contrôle.

La mise en place et la gestion de l’offre de formation demeurent un poste important dans le travail de la coordination. Le programme des formations *Prévention et Sécurité* continue de s’étoffer ainsi que celui des formations *Animation et Encadrement*. La collaboration avec les partenaires de formation, le suivi des inscriptions et les tâches administratives qui en découlent sont ainsi un poste prépondérant. Élaboré durant le deuxième semestre 2025, le programme de formation 2026 a été publié fin novembre et le calendrier en ligne offre une visibilité globale des différentes formations proposées pour chaque mois de l’année. Les inscriptions se font directement sur le site internet via un formulaire en ligne ou un lien renvoyant aux sites des partenaires.

La coordination continue d’émettre des attestations de chartocompatibilité sur demande. En 2025, 47 attestations ont été délivrées. A noter que ce chiffre représente seulement les demandes adressées à la Charte et auxquelles la coordination a pu répondre favorablement. Le nombre de moniteur·ices chartocompatibles est de fait plus important. La coordination continue d’encourager les moniteur·ices des organismes membres à faire reconnaître leur parcours chartocompatible car ces attestations sont un vrai plus pour les moniteur·ices. De plus, cela facilite grandement les vérifications lors des audits.

Cette année 2025 a été marquée par la réalisation de nombreux projets qui ont pu aboutir grâce au travail des salariées et des différents organes du Groupement. Vous retrouverez plus de détails sur ces projets dans les pages de ce rapport d’activités.

De plus, les coordinatrices se sont formées afin d’améliorer leurs compétences en lien avec leur pôle d’activités au sein du Groupement : Outils Office (Word et Excel) pour Karima Mayouche; Wordpress et ESPAS pour Audrey Golay.

2. Activités de contrôle et visites

L'activité de contrôle est assurée par l'Organe de Contrôle des *Règles de base* qui est composé de trois experts indépendants. Les deux coordinatrices-auditrices qui réalisent l'ensemble du travail sur le terrain sont présentes aux séances afin de présenter les rapports et répondre aux questions de l'OC.

L'Organe de Contrôle se réunit pour statuer sur la base des rapports d'audit ou de remédiation. Lors des sessions annuelles, les rapports rédigés par les auditrices sont passés en revue. Des recommandations, avec un délai de mise en conformité, peuvent être émises dans la synthèse de l'Organe de Contrôle. Celles-ci sont vérifiées par les auditrices lors de remédiations. Les certifications qui découlent des audits sont attribuées pour une durée de trois ans.

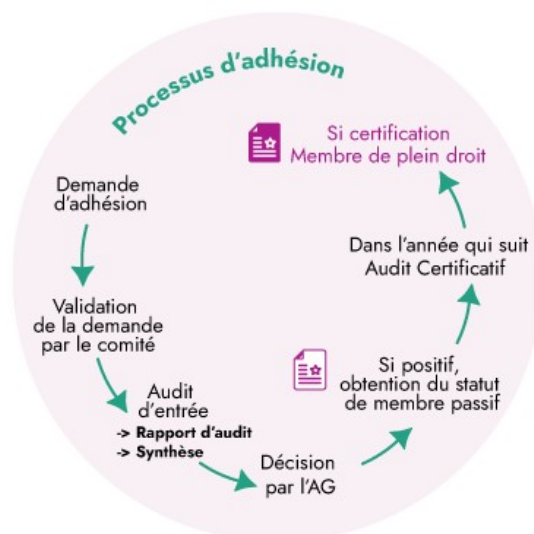
Durant la durée de validité des certifications, les coordinatrices-auditrices organisent une ou plusieurs visites de camp ou de centre aéré pour chaque organisme membre. Ces visites font partie de la démarche qualité mais ne sont pas des contrôles : elles sont l'occasion de maintenir un lien fort avec le terrain. Elles permettent également des moments d'échanges riches et indispensables à la démarche améliorative globale, raison d'être du Groupement. La coordination remercie les organismes et les équipes sur le terrain pour leur collaboration et leur accueil lors de ces visites.

Cette année, le groupement a reçu plusieurs demandes d'organismes externes intéressés par la certification attribuée par la Charte de Qualité. Deux nouveaux organismes ont été approuvés lors de l'AG de mars 2025 et sont devenus membres passifs jusqu'à la validation de leur premier audit certificatif. De plus, un nouvel organisme a débuté la procédure d'entrée, fin 2025. Le processus d'adhésion au groupement est le suivant:

- ┌ Séance d'information pour présenter le groupement et rencontrer l'organisme.
- ┌ Demande officielle d'adhésion composée d'une lettre de motivation, des statuts de l'association et du dernier rapport d'activités.
- ┌ La demande est soumise au comité pour approbation.
- ┌ Une fois la demande approuvée, les coordinatrices-auditrices réalisent un audit d'entrée.
- ┌ L'audit d'entrée permet de définir le niveau de « chartocompatibilité » de l'organisme.

La suite du processus d'intégration au Groupement se déroulera en 2026 de la sorte :

- ┌ Le rapport d'audit d'entrée sera présenté à l'Organe de Contrôle qui statuera et rédigera une synthèse détaillant les mesures que l'organisme devra prendre pour une mise en conformité.
- ┌ La candidature de l'organisme membre sera présentée à la prochaine Assemblée Générale.
- ┌ L'AG décidera d'intégrer ou non ce nouvel organisme. Si la décision est positive, l'organisme se verra attribuer la qualité de membre passif. Il pourra alors participer aux différentes séances et assemblées de la charte sans droit de vote.
- ┌ Une visite de séjour puis le premier audit certificatif seront réalisés durant l'année.
- ┌ A partir de l'assemblée générale suivant le premier audit certificatif réussi, l'organisme devient membre de plein droit.



a. Synthèse de l'Organe de Contrôle des Règles de base

En 2025, l'Organe de Contrôle s'est réuni à quatre reprises : en janvier, mars, mai et novembre.

Durant ces séances, l'Organe de Contrôle a travaillé sur des sujets de fonds, notamment :

- ☐ Suivi des auto-évaluations ;
- ☐ Synthèse annuelle de l'Organe de Contrôle pour le rapport d'activité ;
- ☐ Validation du modèle de projet pédagogique élaboré par la coordination ;
- ☐ Validation de la planification des audits, des remédiations et des visites ;
- ☐ Mise en place de nouveaux outils de communication entre la coordination et l'OC ;
- ☐ Validation du nouveau formulaire "auto-évaluation" élaboré par la coordination ;
- ☐ Traitement des demandes spécifiques des organismes.

Parallèlement aux sujets énoncés ci-dessus, l'OC a analysé et statué sur :

- ☐ 8 rapports d'audit certificatif ;
- ☐ 11 rapports de visite ;
- ☐ 0 rapport de remédiation ;
- ☐ 1 rapport d'audit d'entrée.

L'ensemble des contrôles s'est déroulé dans un esprit de collaboration. Les audits ont tous eu lieu en présentiel dans les locaux de la charte ou des organismes membres.

Les organismes qui ont obtenu leur certification en 2025 sont : La Cordée, MJSR, le CPV, la Colonie La Joie de Vivre, Genève-Loisirs, la Colonie Caecilia, la Colonie Sainte-Croix, l'Association Suisse Sciences et Culture et les Jeunes Sapeurs-Pompiers.

En 2025, la coordination et l'Organe de Contrôle ont continué à mettre en place plusieurs changements organisationnels afin de se conformer aux recommandations du SAI :

- └ Lecture et analyse des documents de référence des organismes avant la séance d'audit certificatif ;
- └ Amélioration de l'outil utilisé pour les pointages ;
- └ Participation des experts de l'Organe de Contrôle à des séances d'audit et des visites ;
- └ Mise en place d'un dossier partagé renforçant la supervision de l'Organe de Contrôle dans le cadre de la démarche qualité.
- └ Confidentialité des sujets abordés au sein du pôle de la Démarche Qualité

3. Formation

En 2025, la Charte a proposé à ses membres une offre de 78 formations réparties sur toute l'année.

a. Formation des moniteur·ices : animation – encadrement

Les formations animation-encadrement sont réalisées par les CEMEA avec qui nous collaborons pour proposer un programme adapté aux besoins des organismes membres.

Les ateliers en ligne, qui font à présent partie intégrante de l'offre de formation, doivent être réservés en priorité aux personnes ne résidant pas à Genève – même de manière temporaire – et les participant·e-s doivent y participer activement (depuis un ordinateur, avec micro et caméra allumées).

En 2025, nous avons constaté un ralentissement du nombre de participant·e-s. Cette tendance s'est également observée dans le cadre des formations Prévention-Sécurité. Cela est probablement dû à une prépondérance de moniteur·rice·s ayant déjà suivi le parcours de base les années précédentes.

	2025			2024			2023		
	Ateliers	Formules	Total	Ateliers	WE	Total	Ateliers	WE	Total
Nb ateliers prévus	40	24	64	42	20	62	36	20	56
Nb ateliers réalisés	38	22	60	41	20	61	40	20	60
Heures de formation	1227	819	2046	1413	864	2277	1305	795	2100
Nb de participant·e-s	409	273	682	471	288	759	435	265	700

b. Formation des moniteur·ices : prévention – sécurité

Cette année, le nombre de formation ESPAS s'est stabilisé et les 11 ateliers programmés ont eu lieu, dont six en visio, pour un total de 144 participant·e-s.

Après plusieurs années d'annulation d'un week-end Premiers secours en camps de vacances sur les deux organisés, une seule session a été planifiée en 2025. Celle-ci a pu être maintenue et a réuni cinq participant·e·s.

En 2025, une formation Base Pool et une formation Module Lac ont été offertes aux membres, toutes deux en partenariat avec Swimsports. Ces deux formations ont respectivement réuni sept et six participant·e·s.

	2025			2024			2023		
	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos	Nb d'ateliers	Heures de formation	Nb de monos
Prévention des abus sexuels ESPAS (3h)	11	432	144	10	450	150	8	318	106
1 ^{ers} secours en camp de vacances (14h week-end)	1	70	5	1	98	7	2	224	16
Activités aquatiques (total)	2	100,5	13	2	110	15	1	91	13
Base Pool (7h30)	1	52,5	7	1	70	10	1	91	13
Module Lac (8h)	1	48	6	1	40	5	0	0	0

Au total, en 2025, 14 formations prévention-sécurité ont été mises en place par le Groupement, et toutes ont pu être réalisées : 11 ateliers de 3h, un week-end de 14h, une formation de 7h30 et une formation de 8h.

Cela représente un total de 602,5 heures de formation pour 162 participant·e·s.

Cette année, la coordination a obtenu la reconnaissance du parcours de base de la Charte de Qualité par le Canton du Valais qui, dans sa directive, ne mentionnait que les formations dispensées par les CEMEA pour le programme de formation de la Charte de Qualité. Cette reconnaissance permet de lever le doute quant à la prise en considération des formations prévention-sécurité pour les équipes d'encadrement des séjours de vacances ayant lieu sur le territoire valaisan.

Pour l'ensemble des formations, nous tenons à remercier chaleureusement nos différents partenaires pour leur collaboration. Nous leur confirmons notre désir de continuer à travailler à leurs côtés dans les meilleures conditions.

c. Formation des associations - cadres des organismes

Le Groupement propose également des formations destinées à améliorer la qualité au sein des organismes de vacances en organisant des ateliers thématiques, identifiées notamment par le Groupe de Travail formation, et qui varient chaque année.

En 2025, quatre formations ont été envisagées :

- ┌ Une formation “Médias sociaux et autres TIC (Technologies de l’Information et de la Communication) a été initiée pour le début de l’année. Le nombre de personnes ayant manifesté leur intérêt étant insuffisant, ce projet n’a pas pu aboutir.
- ┌ En collaboration avec le Glaj-Ge, une formation SCAV “Hygiène et Sécurité Alimentaire” s’est déroulée les 22 & 23 mars 2025 à laquelle ont participé quatre personnes actives au sein d’organismes membres du Groupement.
- ┌ Deux journées de formation “Les Sens de l’Ecoute”, organisées en collaboration avec La Main Tendue, étaient planifiées les 15 & 16 mai 2025. Malheureusement, le nombre d’inscriptions étant insuffisant, cette formation a dû être annulée.
- ┌ Une soirée thématique sur la gestion de crise était prévue en collaboration avec le Glaj-Ge. L’élaboration de documents de référence communs à la Charte et au Glaj-Ge destinés aux organismes de camps de vacances n’ayant pas pu aboutir, cet atelier n’a pas pu être maintenu.

Inscriptions ouvertes aux organismes membres du Groupement
et aux membres du GLAJ-GE

LES SENS DE L'ÉCOUTE

2 formatrices de La Main Tendue
dont une ancienne permanente d'organisme de
camps de vacances

Enjeux d'une écoute de qualité
Potentiels / limites dans toute relation d'aide
ou de service
Perfectionnement de son écoute
en milieu professionnel

15 & 16 MAI 2025
jeudi et vendredi
9h à 17h

Informations et Inscriptions
Renseignements à info@chartedequalite.ch
15 places maximum



Chemin de l'Epargne, 6
1213 Petit-Lancy
022 870 10 37
www.chartedequalite.ch



4. Projets

L'année 2025 a été riche en projets variés pour célébrer et améliorer le Groupement sur différents aspects.

┌ Célébration des 25 ans du Groupement

La Charte de Qualité a fêté ses 25 années d'existence le 27 mars 2025. À la suite de l'Assemblée Générale, l'ensemble des membres et des partenaires du Groupement ont passé un moment festif autour d'un repas. A cette occasion, les co-fondateurs de la Charte de Qualité, Dominique Dousse et Denis Thorimbert ont pu revenir sur ses 25 dernières années. Ce moment convivial a permis des moments d'échanges et de rencontres indispensables à la bonne santé relationnelle du Groupement.

┌ Recommandations du SAI

Suite aux recommandations du Service d'Audit Interne (SAI) de l'Etat de Genève, le Groupement a initié de nombreuses démarches pour suivre ces recommandations.

Concernant la démarche qualité, les coordinatrices et l'Organe de Contrôle ont fait évoluer les pratiques internes (voir partie 10. Synthèse de l'Organe de Contrôle). De plus, le comité n'est plus impliqué dans les missions liées à la démarche qualité, les informations concernant le suivi des membres ne lui sont plus communiquées. Les employées traitent ces points exclusivement avec l'OC.

Au sujet de "l'indépendance des auditrices et des conflits d'intérêt" (extrait des recommandations du SAI) liés à la gouvernance du Groupement, ce point central a été traité par le comité, l'Organe de Contrôle et la coordination puis porté par l'ensemble des membres lors des Conférences des Membres (CM) de juin et d'octobre. Un GT Gouvernance a également été créé pour approfondir le travail initié en CM. Ce travail se poursuit en 2026 afin de mettre en place de nouveaux processus dès que possible.

┌ Gestion de crise et Préventions des abus sexuels en zone grise

Ce projet est réalisé conjointement avec le Glaj-Ge.

D'une part, le projet de mettre en place des ressources pour la prévention des abus sexuels en zone grise est en suspens car ce sujet est actuellement traité au niveau fédéral par le CSAJ.

D'autre part, le projet plus global de créer des ressources communes pour l'ensemble du secteur concernant la gestion de crise a bien avancé durant l'année 2025. Finalement porté principalement par le Groupement, les modèles de différents documents sont en cours d'élaboration et seront finalisés courant 2026.



5. Comptes et bilans

Les comptes de résultat et le bilan 2025 sont présentés à l'Annexe II.

Sur le plan de la formation des moniteur-ices, notre offre globale a coûté moins que prévu car, lors de l'élaboration du budget, nous prévoyons un taux de remplissage à 100% alors que certaines formations sont facturées selon le nombre de participants, telles que :

- └ Les formations Base Pool et Module Lac.
- └ La formation Premiers Secours.

Pour cette dernière, celle-ci avait lieu sur un week-end mais ne semble plus adaptée à la demande du public cible. Après un travail de réflexion durant l'année 2025 avec les partenaires concernés, cette formation changera de formule dès 2026.

L'offre de formation pour les cadres a été réduite cette année car deux formations payantes sur les trois prévues ont été annulées. Nous remarquons que les permanents des associations, tant les bénévoles que les salariés, sont très motivés mais manquent cruellement de temps pour s'investir dans les formations souhaitées.

Concernant la coordination, l'augmentation du budget est dû à plusieurs facteurs :

- └ Premièrement, les coordinatrices ont eu une surcharge de travail constante durant l'année, ce qui a entraîné des heures supplémentaires impossibles à récupérer. Le comité a donc choisi de les payer afin de régulariser la situation RH des salariées.
- └ De plus, le comité a accordé une gratification correspondant à un 13ème salaire aux coordinatrices pour les remercier de leur investissement et pour le travail effectué tout au long de l'année. Malgré que le 13ème salaire soit une pratique largement répandue dans le secteur, ce n'est pas encore un acquis social au sein du Groupement et le comité n'a pas pu le pérenniser pour des raisons financières.

Le Groupement clôt l'année avec un excédent de charges de 2 310.37 CHF.

6. L'année 2025 en bref

- └ Subvention de 145 000 CHF annuels accordée par le DIP ;
- └ 12 séances de comité en collaboration avec la coordination ;
- └ 4 séances avec l'Organe de Contrôle ;
- └ 8 audits certificatifs, 0 remédiation, 11 visites et 1 rapport d'audit d'entrée ont eu lieu cette année ;
- └ Formations des moniteur·ice·s : 844 moniteur·ice·s formé·es, 2'648,5 heures de formation dispensées :
 - └ Formations animation-encadrement : 682 moniteur·ice·s formé·e·s représentant 2'046 heures de formation avec 60 ateliers de 3h ;
 - └ Formations prévention-sécurité : 162 moniteur·ice·s formé·e·s représentant 602,5 heures de formation avec 11 ateliers de 3h, un week-end de 14h, une formation de 7h30 et une formation de 8h ;
- └ Séance d'informations pour les nouveaux-elles permanent-es d'organismes membres ;
- └ Collaboration rapprochée entre les CEMEA, le GLAJ-GE et la Charte avec plusieurs séances de travail dans l'année ;
- └ Prise en compte des recommandations du SAI afin d'améliorer la démarche qualité et la gouvernance du Groupement ;
- └ Célébration des 25 ans de la Charte ;
- └ Engagement d'une personne externe sous forme de mandat pour la création de documents ressources pour la Gestion de Crise.

7. Perspectives pour 2026

- └ Travail conjoint/échanges avec la DGOCEJ ;
- └ Finalisation du travail initié sur la gouvernance du Groupement ;
- └ Suivi et accompagnement des nouveaux membres et des organisations intéressées à rejoindre le Groupement ;
- └ Création de documents ressources pour la gestion de crise pour les organismes du secteur ;
- └ 8 audits certificatifs, 3 remédiations et 8 visites de camp prévues pour 2026 ;
- └ Formations animation-encadrement : 64 ateliers programmés ;
- └ Formations prévention-sécurité : 11 ateliers de 3h, deux ateliers de 4h (nouvelle formule de la formation Premiers Secours), deux formations de 8h (Base Pool et Module Lac) ;
- └ Formation des associations – cadres des organismes : 3 ateliers thématiques ;
- └ Collaboration régulière avec le GLAJ-GE et les CEMEA.

8. Partenariats et remerciements

Le Groupement tient à remercier chaleureusement l'ensemble de ses organes et partenaires :

- └ Le DIP pour son soutien financier qui nous permet de répondre aux objectifs du Groupement ;
- └ Le GLAJ-GE et les CEMEA pour nos divers échanges et collaborations sur les projets communs à l'ensemble du secteur ;
- └ Les Samaritains de Plan-les-Ouates, ESPAS et Swimsports, nos partenaires concernant les formations prévention-sécurité qui proposent des formations de qualité à l'ensemble des moniteur-rices ;
- └ Tous les organismes membres et leurs équipes sur le terrain pour leur énergie, leur collaboration et leur accueil lors des visites de camps ;
- └ Le comité pour son implication tout au long de l'année ;
- └ L'organe de contrôle pour son engagement et sa rigueur dans l'accomplissement de son travail ;
- └ La commission expert-e-s formation pour ses éclairages concernant les questions techniques ;
- └ Le comptable du Groupement qui réalise le suivi de la comptabilité tout au long de l'année, accompagné de l'organe de vérification des comptes ;
- └ Les salariées du groupement qui permettent de réaliser, au quotidien, les missions d'envergure de la Charte de qualité.

ANNEXES

9. Annexes

Annexe I : Organes et Membres du Groupement

Comité :

- └ Céline Walder, membre
- └ David Havinga, membre
- └ Marie-Jo Villaret, membre
- └ Virginie Rey, trésorière

Coordination :

- └ Karima Mayouche
- └ Audrey Golay

Organe de contrôle des *Règles de base* :

- └ Dominique Dousse, Expert indépendant
- └ François Varcher, Expert indépendant
- └ Yves Delessert, Expert indépendant

Commission d'expert-es formation:

- └ Eva Waltermann
- └ Joëlle von Ballmoos

Comptable :

- └ Maurizio Donati

Fiduciaire pour la vérification des comptes :

- └ Antoine Pierroz, Sfer

Conférence des Membres et Assemblée Générale composées de nos 24 Membres :

- └ Association Belle Toile
- └ Association Vacances nouvelles
- └ Caritas Jeunesse
- └ Camps de la Gavotte
- └ Colonie Arc-en-Ciel
- └ Colonie Caecilia
- └ Colonie La Joie de Vivre
- └ Colonie de la Fouly
- └ Colonie de vacances de Plainpalais
- └ Colonie La Rencontre
- └ Colonie la Ruche

- └ Colonie Sainte-Croix
- └ Colonie de vacances de St-Gervais
- └ Colonie Saint-François
- └ Contact-Jeunes
- └ La Cordée
- └ CPV - camps & centres aérés
- └ Genève-Loisirs
- └ Jeunes Sapeurs-Pompiers (membre passif)
- └ Kids Genève
- └ Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR)
- └ Musijeunes
- └ Suisse Sciences et Culture (membre passif)
- └ Tchouk Loisirs

Annexe II : Bilan et compte de résultat

ASSOCIATION LA CHARTE

BILAN

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2025

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

ACTIFS		2025		2024	
ACTIFS CIRCULANTS		34'028.59	100.0%	34'569.06	100.0%
Postfinance		29'686.74	87.2%	30'631.01	88.6%
Disponible		29'686.74	0.87	30'631.01	0.89
Actifs de régularisation	note 2.1	4'341.85	12.8%	3'938.05	11.4%
Réalisable		4'341.85	12.8%	3'938.05	11.4%
TOTAL DES ACTIFS		34'028.59	100.0%	34'569.06	100.0%
PASSIFS		2025		2024	
CAPITAUX ETRANGERS CT TERME		5'041.10	14.8%	3'271.20	9.5%
Dettes relatives aux salaires et charges sociales	note 2.2	-	0.0%	-	0.0%
Passifs de régularisations	note 2.3	5'041.10	14.8%	3'271.20	9.5%
FONDS PROPRES		28'987.49	85.2%	31'297.86	90.5%
Résultats reportés		31'297.86	92.0%	30'028.14	86.9%
Bénéfice (+) / Perte (-)	-	2'310.37	-6.8%	1'269.72	3.7%
TOTAL DES PASSIFS		34'028.59	100.0%	34'569.06	100.0%

ASSOCIATION LA CHARTE

COMPTE DE RESULTAT

Exercice comptable du 1er janvier au 31 décembre 2025

Avec indications comparatives relatives à l'exercice précédent

PRODUITS	Budget	2025	2024
	CHF	CHF	CHF
Cotisations de membres	2'200.00	2'300.00	2'200.00
Subvention DIP	note 1	145'000.00	145'000.00
Formations	0.00	0.00	0.00
Produits divers	0.00	1'090.60	1'170.04
TOTAL	147'200.00	148'390.60	148'370.04
CHARGES	CHF	CHF	CHF
Audits et visites	4'150.00	4'387.10	4'217.80
Organe d'audits	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Evaluation et visites	1'150.00	1'387.10	1'217.80
Projets	12'000.00	10'194.14	8'486.70
Autres projets	12'000.00	10'194.14	8'486.70
Formations des monitrices et moniteurs	12'500.00	8'325.00	9'050.00
Formations Prévention et Sécurité	12'500.00	8'325.00	9'050.00
Soutien aux membres	4'000.00	1'135.00	1'427.20
Formation et accompagnement des cadres	3'000.00	1'135.00	1'377.05
Formation associations et accompagnement ind.	1'000.00	0.00	50.15
Personnel	109'133.00	116'989.55	114'275.25
Salaires coordination	89'643.00	99'484.40	93'230.25
Indemnités non soumises	0.00	0.00	0.00
Charges sociales	13'890.00	14'980.15	15'540.00
Formation du personnel et autres charges personnel	1'100.00	0.00	730.00
Honoraires Comptable	4'500.00	2'525.00	4'775.00
Locaux et administration	10'275.00	9'670.18	9'643.37
Loyer et charges	2'500.00	2'550.00	2'400.00
Assurances commerciales	300.00	268.35	298.15
Frais administratifs	6'425.00	6'337.65	6'817.02
Communication	900.00	375.75	0.00
Résultat financier	150.00	138.43	128.20
Frais divers	250.00	0.00	0.00
TOTAL	152'308.00	150'700.97	147'100.32
RESULTAT	-5'108.00	-2'310.37	1'269.72

Annexe III : Rapport de l'organe de révision des comptes



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale du

Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) du *Groupement genevois pour la qualité dans les organismes de vacances* pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse, aux lois cantonales (LGAF et LIAF), aux directives étatiques genevoises (directives transversales EGE-02-04_v5 et EGE-02-07_v3), et aux statuts.

Genève, le 27 janvier 2025

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA

Signataire électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Signataire électronique qualifiée - Droit suisse

Pascal Rivollet
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Membre d'EXPERTSuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH- 1211 Genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fidusfer.ch

Avec Le soutien de :

